

## Adivbois vise les cimes

*Lors du colloque Immeubles à vivre bois, l'association Adivbois a été officiellement lancée. L'occasion pour les participants de faire le point sur le Plan bois de la Nouvelle France industrielle et de s'exprimer sur les projets d'immeubles en bois de grande hauteur.*



Un auditorium plein à craquer, des professionnels de la construction bois, des ministres... tel était le décor du colloque Immeubles à vivre bois qui s'est tenu à FCBA (Paris). Un colloque dont l'objet premier était d'annoncer la création de l'Association pour le développement des immeubles à vivre bois (Adivbois) qui vise à mettre en œuvre le Plan industrie du bois des 34 plans de la Nouvelle France Industrielle proposés l'année dernière par Arnaud Montebourg. Principale cible du plan : la construction de bâtiments de grande hauteur en bois via trois systèmes constructifs. Mais l'association ne vise pas que la structure du bâtiment, « *Il nous faut envisager le bâtiment de manière globale, en associant aménagement intérieur et construction* », affirme Dominique Weber, l'un des deux industriels pilotes du Plan avec Frank Mathis. L'association devra ainsi « *structurer une offre française, compétitive, reposant sur la construction et l'aménagement d'immeubles en bois qui soient performants sur les plans énergétique et environnemental* », rappelle la ministre du Logement, Sylvia Pinel, qui a apporté son soutien à cette démarche innovante et rappelé son action afin de réhabiliter l'usage du bois en façade pour les bâtiments à étages.

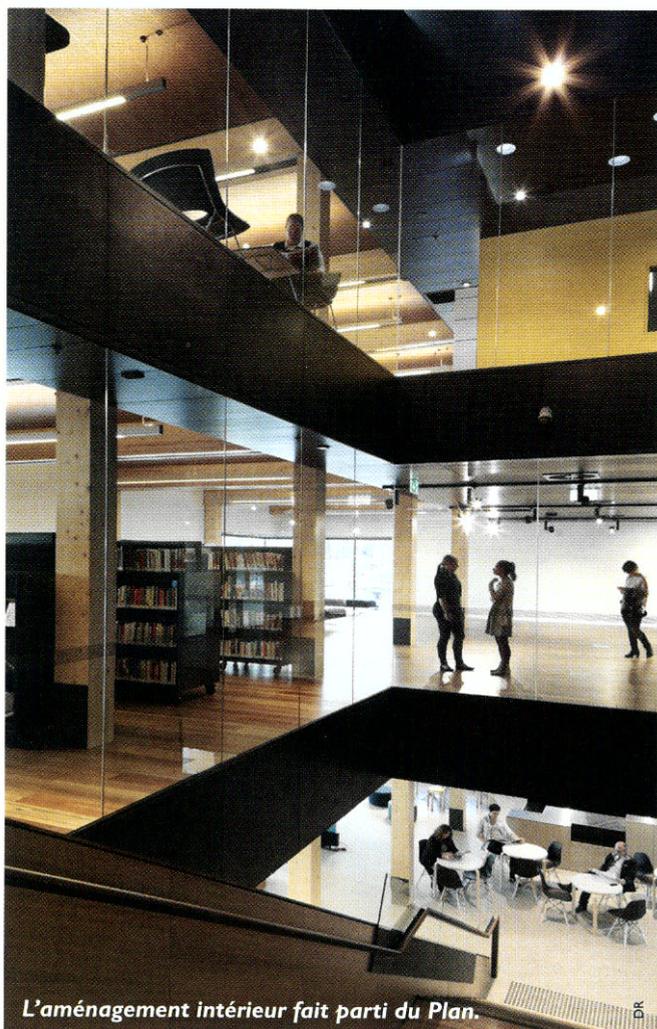
### Saisir l'opportunité

« *C'est bien le bois qui a été choisi par le gouvernement pour son important potentiel, et non le béton ou le métal* », scande Christophe Lerouge, chef du service de l'industrie à la Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, en ouverture du colloque. « *C'est une opportunité qui vous est offerte, il vous faut la saisir* », a-t-il lancé à l'assemblée. Des propos repris peu après par Frank Mathis : « *Il faut que tout le monde se mobilise pour saisir cette chance qui nous est offerte de pouvoir redonner un coup de boost en une période difficile. Une filière unie, de l'amont jusqu'à l'aval, permettra de générer du business pour toutes les entreprises.* » Aujourd'hui, plus de 50 % de la population mondiale réside en ville et le phénomène s'intensifie : chaque année, 65 millions d'habitants rejoignent les villes. Il y a un donc un énorme enjeu quant à repenser la ville

en hauteur tout en économisant l'espace et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. « *La ville de demain appelle des chantiers plus rapides, des ouvrages plus qualitatifs et des projets plus respectueux des ressources naturelles. Des exigences auxquelles les immeubles à vivre bois apportent des réponses efficaces et innovantes* », martèle le dirigeant des établissements Mathis. Il ne s'agit pas seulement de construire en bois, mais de « vivre en bois ». « *Il faut mettre en avant le design à la française* », insiste Dominique Weber, Pdg de Weber Industries, entreprise spécialisée dans les meubles en kit.

### Une mise en œuvre planifiée

Les savoir-faire français et la capacité d'innovation des industries permettent d'envisager plusieurs échéances. Un concours sera lancé dès l'année prochaine pour sélectionner les premiers projets de bâtiments de grande hauteur en bois. Les premiers chantiers seront entrepris en 2016, et les premières réalisations inaugurées en 2017. Si la tendance est, pour le moment, à des immeubles d'une dizaine



L'aménagement intérieur fait parti du Plan.



Franck Mathis,  
groupe Mathis,  
pilote du Plan bois

**Les professionnels de la construction se disent depuis longtemps capables de réaliser des bâtiments de grande hauteur en bois, mais que la réglementation les en empêche...**

Il est vrai que la sur-réglementation est une chose typiquement française et les bureaux de contrôle sont souvent la cible des critiques des professionnels de la construction... mais il ne faut pas trouver de bouc-émissaire. Il y a un besoin certain de simplification administrative, sans forcément mettre en cause tel ou tel bureau.

**Une solution à court terme est-elle envisageable ?**

Réorganiser la filière est impossible. Toutes les branches qui la composent, toutes les réglementations en vigueur sont le fruit du passé, des besoins d'un moment précis. Le principal problème aujourd'hui concerne la réglementation incendie. Nous devons briser les codes et raisonner du côté de l'ingénierie incendie. Le bois en construction n'est pas plus dangereux qu'un autre matériau, mis à part dans la pensée commune. Les normes sont à l'heure actuelle pensées par rapport à la réaction au feu. Nous devrions plutôt réfléchir, à l'avenir, en termes de résistance au feu.

**Les entreprises françaises vont-elles désormais oser construire en bois ?**

Certaines osent déjà. Nexity, par exemple, a réalisé un immeuble de six étages près de Marseille. De nombreux projets sont à l'œuvre sur tout le territoire, ils seront dévoilés en temps voulu.

**Verra-t-on bientôt un immeuble de grande hauteur en bois de facture française à l'étranger ?**

L'export de nos savoir-faire peut aller beaucoup plus rapidement qu'on ne le pense. Le tout est de ne pas se laisser dépasser par nos voisins européens, c'est le but de l'association Adivois : rassembler aussi bien les architectes que les designers pour proposer des immeubles en bois de qualité et respectueux de l'environnement exportables à l'étranger. Ce n'est pas pour rien que tous les plus grands maîtres d'ouvrage comme Vinci, Bouygues ou encore Eiffage s'intéressent déjà à la construction bois.

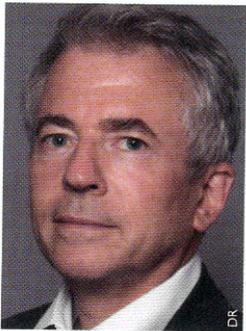
d'étages, les deux industriels pilotes du Plan n'excluent pas de dépasser les 15 étages d'ici 2030. « *Demain, nous construirons des immeubles confortables et respectueux de l'environnement sur une dizaine d'étages, mais après-demain, nous pouvons tout à fait atteindre les 30* », affirme Frank Mathis, optimiste. Pour ce faire, Adivbois va être dotée d'un budget de 8,9 millions d'euros (hors taxes) sur trois ans. « *Plus de 70 % de la somme proviendra de l'aide publique et du grand emprunt de la BPI*, explique Dominique Weber, *2,8 millions d'euros (hors taxes) seront quant à eux apportés par un financement privé, à savoir des entreprises, du mécénat, des éco-organismes ou des fédérations professionnelles.* » Un appel à l'adhésion est d'ailleurs lancé. Le barème de cotisation sera entériné en février 2015. « *Les adhérents seront prioritairement informés de l'évolution du plan* », justifie Dominique Weber qui espère atteindre les

100 adhérents la première année tout en précisant que 5 000 entreprises de l'aménagement et de la construction sont potentiellement visées.

En guise de conclusion, Julien Marchal, conseiller au cabinet d'Emmanuel Macron a affirmé son soutien au Plan bois : « *Le Plan immeuble en bois est un objet concret qui parle aux gens et qui offre un débouché à une ressource sous valorisée en France : le bois.* » Un soutien bienvenu puisque les 34 plans de la Nouvelle France industrielle seront apparemment revus à la baisse d'ici février. La priorité sera donnée aux plans concrets. Le Plan bois pourrait ainsi accueillir en son sein les plans rénovation thermique et numérique. Réponse en février ! ■

**Stéphanie Obadia  
et Brice-Alexandre Roboam**





**Dominique  
Weber,**  
Weber Industries,  
pilote du Plan bois

**Le contexte est aujourd'hui très difficile. Quelles sont les ambitions d'Adivbois ?**

Adivbois est un cluster qui permet de porter les actions collectives du Plan pour les promoteurs et constructeurs. Certes, la crise ne s'y prête pas, mais c'est dans ce contexte qu'il faut imaginer, créer et avoir de grandes ambitions. Une dizaine d'industriels français font partie du groupe de travail. Le marché est aujourd'hui compliqué, mais nous souhaitons amorcer la dynamique, prendre des risques et enclencher la machine de l'innovation.

**La remise en question des plans par Emmanuel Macron est en cours de discussion. Certains plans pourraient être rapprochés. Pensez-vous que le bois serait concerné ?**

Certains plans comme la rénovation thermique ou le numérique pourraient être associés au Plan bois. Mais ce n'est que des suppositions. Attendons le mois de février.

**L'offre française sera-t-elle imposée ou privilégiée ?**

Les premiers immeubles seront fabriqués en France, mais pas forcément avec des ressources françaises même si celles-ci seront privilégiées. L'industrie française doit être en mesure de proposer une offre structurée, la ressource et l'outil industriel doivent donc être optimisés.

**Avez-vous déjà quelques pistes concernant l'implantation et la conception de ces bâtiments en hauteur ?**

Certaines régions sont intéressées et prêtes à accompagner ce type de projet innovant. Quant à la conception, nous envisageons d'associer au procédé constructif l'aménagement modulaire, à savoir intégrer les fluides, les cloisons, les placards. Cela est pour l'instant virtuel mais les projets doivent être travaillés en amont d'où le rôle important de la maquette numérique.